

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2019

FRANÇAIS

QUESTIONNAIRE | LUNDI 17 JUIN

**COMPRÉHENSION À LA LECTURE ET RÉDACTION D'UN AVIS ARGUMENTÉ
EN RÉACTION À UNE OPINION**



V1

Arial 20

NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

CONSIGNE GÉNÉRALE

Lisez les documents du portefeuille afin de réaliser les tâches demandées.

Dans la première partie de l'épreuve, vous répondrez à des questions de compréhension à la lecture portant sur les **documents 1 et 2**.

Dans la deuxième partie, vous rédigerez une lettre ouverte en réaction au **document 1**.

Durée de l'épreuve : 200 minutes.

COMPRÉHENSION À LA LECTURE

DOCUMENT 1

QUESTION 1

■ /6

Quels liens Tiphaine Lagarde établit-elle entre la défense de la cause animale et le socialisme, l'humanisme et l'écologisme ?

- Lien(s) avec le socialisme :

- Lien(s) avec l'humanisme :

- Lien(s) avec l'écologisme :

DOCUMENT 2

QUESTION 2

■ /6

Relevez trois manières de situer l'animal par rapport à l'humain dans ce texte.

- ---

- ---

- ---

RÉDACTION D'UNE LETTRE OUVERTE

Rédigez une lettre ouverte adressée à Tiphaine Lagarde en réaction à son opinion :
« L'antispécisme est un nouvel humanisme ».

Défendez votre position en l'étayant par trois arguments développés.

Votre texte comportera entre 400 et 500 mots. Vous en indiquerez le nombre à la page 8.

Prenez connaissance de la grille d'évaluation (p. 12 et 13) avant d'entreprendre la rédaction de votre texte.

Vous pouvez consulter dictionnaires et grammaires et utiliser des feuilles de brouillon.

Rappels

- Une lettre ouverte s'adresse à l'auteur de propos auxquels on réagit. Elle est publiée dans un média. Le public auquel elle est destinée n'a pas nécessairement lu le document qui suscite la réaction.
- Une lettre ouverte est un texte argumenté qui comporte une introduction, un développement et une conclusion.
- Dans l'introduction, vous devez :
 - énoncer les références du texte auquel vous réagissez,
 - rappeler la thématique traitée,
 - mettre cette thématique en contexte (lien avec l'actualité, avec des débats de société...),
 - expliciter la thèse que vous défendez.
- Le développement de vos arguments sera personnel. Ceux-ci seront nourris de vos connaissances et expériences. Les deux documents peuvent servir de support à votre réflexion.

ESPACE DE RÉDACTION DE LA LETTRE OUVERTE

(nombre total de mots :)

GRILLE D'ÉVALUATION


Partie 1 – Compréhension à la lecture	
Question 1	/ 6
Question 2	/ 6
Total partie 1	/ 12

Partie 2 – Rédaction d'une lettre ouverte
<p>En conformité avec les objectifs généraux de l'enseignement secondaire (1), un texte qui ne respecte pas les valeurs démocratiques se voit attribuer la note de 0 pour le critère « Respect de l'intention et du genre » (indicateurs 1.2 à 1.8) (–50 points).</p> <p>Un texte qui ne respecte pas les règles de courtoisie se voit attribuer la note de 0 pour les indicateurs 1.5 (–7 points) et 3.3 (–4 points).</p>

(1) Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, article 6, 3°.

Critères	Indicateurs ²	Niveaux de maîtrise	Pondération
1. Respect de l'intention et du genre / 55	1.1. Liens avec le document initial	Références ET rappel de la thématique	5
		Références OU rappel de la thématique	2
		Références et rappel de la thématique insuffisants	0
	1.2. Présence d'une thèse explicite et pertinente à la question posée	Présence	4
		Absence	0
	1.3. Présence de 3 arguments distincts et pertinents à la thèse	3 arguments distincts et pertinents	6
		2 arguments distincts et pertinents	4
		1 argument pertinent	2
		Absence d'argument pertinent	0
	1.4. Développement personnel de chaque argument	Argument 1 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé	
			5
			2
			0
Argument 2 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé			7
			5
			2
			0
Argument 3 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé			7
		5	
		2	
		0	
1.5. Énonciation adaptée à la situation de communication	Adaptée	7	
	Partiellement adaptée	5	
	Peu adaptée	3	
	Non adaptée	0	
1.6. Respect de la structure introduction – développement – conclusion	Structure respectée	5	
	Structure partiellement respectée	2	
	Structure non respectée	0	
1.7. Mise en contexte	Présente	3	
	Absente	0	
1.8. Cohérence de l'argumentation	Aucune incohérence	4	
	Une incohérence	0	
2. Cohésion textuelle / 13	2.1. Progression argumentative	Pertinente	5
		Peu pertinente	2
		Non pertinente	0
	2.2. Organismes textuels (segmentation en paragraphes, anaphores, connexions)	Aucune erreur	8
Une ou deux erreur(s)		6	
Trois ou quatre erreurs		3	
Plus de quatre erreurs		0	
3. Respect des normes linguistiques / 20	3.1. Orthographe	99% de formes correctes	8 - 7
		98% de formes correctes	6 - 5
		97% de formes correctes	4 - 3
		96% de formes correctes	2 - 1
		Moins de 96% de formes correctes	0
	3.2. Syntaxe et ponctuation		8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 - 0
	3.3. Lexique	Aucune erreur	4
		Une erreur	3
Deux erreurs		2	
Trois erreurs		1	
Plus de trois erreurs		0	
Total partie 2			/ 88
TOTAL GÉNÉRAL			/ 100

(2) Les indicateurs 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 permettent également d'évaluer la compréhension à la lecture.



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Impression : SNEL GRAFICS - info@snel.be
Graphisme : Sophie JEDDI - sophie.jeddi@cfwb.be
Juin 2019

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@le-mediateur.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2019

FRANÇAIS

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS



« L'ANTISPÉCISME EST UN NOUVEL HUMANISME »

Antispécisme : l'antispécisme est une thèse affirmant que l'inégalité de la prise en compte des intérêts des animaux et des humains relève d'un préjugé et qu'elle est une forme de discrimination. L'égalité de prise en compte des intérêts des humains et des non-humains n'implique cependant pas l'égalité de traitements entre eux ni même entre les différentes espèces.
(1)

Pour la juriste Tiphaine Lagarde, il est vain d'opposer les luttes humaines et non-humaines. Selon elle, la désobéissance civile doit aider à politiser la cause animale.

À trente-quatre ans, Tiphaine Lagarde incarne la nouvelle vague de l'activisme antispéciste. Cette jeune juriste, qui achève à l'université de Lyon un doctorat sur le statut juridique des animaux, est la charismatique porte-parole de l'association

(1) Corine PELLUCHON, Manifeste animaliste - Politiser la cause animale, Paris : Alma, p. 100. Cet encart est ajouté au texte originel par les concepteurs de l'épreuve.

"269 Life Libération Animale".

Nourrie par les écrits de l'historien Howard Zinn, l'un des théoriciens de la désobéissance civile, elle revendique une proximité d'esprit avec le "Comité invisible", ce mystérieux collectif français auteur en 2007 d'un essai remarqué (et anonyme), L'insurrection qui vient. « L'émeute, le blocage et l'occupation forment la grammaire politique élémentaire de l'époque », y lit-on notamment.

Ce choix de l'action directe a valu à Tiphaine Lagarde plusieurs démêlés judiciaires. Le 1^{er} décembre, elle comparaissait devant le tribunal de Mâcon suite à une intervention commise en juin par son association. Environ soixante-cinq militants avaient bloqué un abattoir appartenant au géant de l'agroalimentaire LDC, en s'enchaînant dans ce qu'ils appellent « le couloir de la mort ». Dans l'attente du verdict, cette Antigone (2) amie des bêtes ne fléchit pas.

(2) Personnage de la mythologie antique, prêt à mourir pour défendre ses idées.

INTERVIEW DE TIPHAINE LAGARDE

Comment en êtes-vous arrivée à privilégier la désobéissance civile comme mode d'action ?

Avec Ceylan, mon compagnon, on a d'abord participé à des actions de rue pour sensibiliser les consommateurs. Mais ça nous est très vite apparu limité, car la souffrance animale, elle est aussi causée par les États et par les groupes industriels. Or les associations classiques ne misent que sur les consommateurs pour faire advenir le changement. Mais cette stratégie-là, est-ce qu'elle a amené des résultats ? Non. Nous, on ose parler d'un échec de la lutte contre la souffrance animale. On a donc choisi de se plonger dans l'histoire d'autres mouvements sociaux, pour apprendre d'eux. On s'est inspiré des suffragettes, car elles ont inventé quelque chose de tout à fait nouveau dans les luttes humaines. On a aussi regardé en direction des combats écologistes et du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis. Dans ces mouvements sociaux, chaque fois, c'est la petite partie des militants adeptes de l'action directe et de la désobéissance civile qui ont

fait basculer le combat dans quelque chose de pris au sérieux par les gouvernements.

Au risque de vous retrouver un jour en prison ?

Je pense qu'il faut assumer ses actes. La philosophe Hannah Arendt a été une grande source d'inspiration. Elle expose brillamment comment la désobéissance civile est d'abord une interpellation politique. Ce n'est pas se moquer des lois, au contraire, c'est faire appel à la loi pour qu'elle change. On se met momentanément hors-la-loi, mais en espérant que la loi soit modifiée plus tard. Notre but, c'est d'obtenir un nouveau statut juridique pour les animaux, afin qu'ils ne puissent plus être exploités.

Attendez-vous également un effet de contagion, qui finira par rendre le monde entier végétarien (3) ?

Non, on sait très bien que c'est totalement illusoire. C'est bien pour ça que notre but n'est pas d'agir auprès de nos concitoyens, mais auprès des instances de pouvoir, c'est-à-dire l'État, la justice, le législateur. Martin Luther King disait que l'action directe permet de toucher ces instances-là, car elle

(3) Se dit d'une personne dont le mode de vie consiste à ne consommer aucun produit issu des animaux ou de leur exploitation.

suscite une certaine crise dans la société. Comme des gens désobéissent en nombre, cela force les gouvernements à réagir et à modifier la loi.

À vos yeux, la question animale brouille-t-elle le vieux clivage gauche-droite ? Ou l'inscrivez-vous dans la longue tradition d'une gauche en lutte contre les diverses formes de domination ?

Moi, je pense que fondamentalement, c'est un combat de gauche, mais pas la gauche comme elle est pratiquée aujourd'hui. Dans mon esprit, la gauche, c'est élargir le socialisme à tous les êtres sensibles. Si on définit le socialisme comme une lutte pour l'égalité entre tous les individus, alors il suffit de rajouter humains et non-humains. De cette manière, on inclut l'antispécisme dans le socialisme.

Tout en déplorant l'indécence des conditions d'abattage actuelles, l'historien Emmanuel Todd avoue sa perplexité face au succès de la cause animale auprès des jeunes. Selon lui, l'explosion des inégalités, du chômage et de la pauvreté appelle d'abord une solidarité humaine.

Je lui réponds qu'on peut aussi concevoir une solidarité qui dépasse l'espèce humaine. L'humanisme tel qu'Emmanuel Todd l'envisage,

c'est affirmer que l'humain est au-dessus de tout et qu'il a droit de vie ou de mort sur le reste de la création. Est-ce que cette pensée-là a amené du bien à l'humanité ? Au contraire, plus l'humanité exploite les animaux, plus elle se rend elle-même malheureuse. C'est tout à fait poignant quand on se rend dans un abattoir et qu'on voit le triste regard de ces employés qui se lèvent à 4 heures du matin pour faire le sale boulot, et qui sont eux aussi victimes d'un système capitaliste qui exploite le vivant sous toutes ses formes. Il y a dans les abattoirs beaucoup de travailleurs étrangers qui n'ont pas le choix. Et les voir avec ces pauvres animaux à côté d'eux, et se dire que tout ce système-là n'a produit que du mal, cela incite à penser que l'humanité se sentirait bien grandie si elle pouvait inclure dans son cercle de compassion à la fois les individus humains et les individus non-humains. Je pense que si demain on était capable d'éprouver de l'empathie pour ceux qui ne nous ressemblent pas, on aurait encore plus d'empathie pour ceux qui nous ressemblent. C'est pour ça que l'antispécisme n'est pas un antihumanisme, mais un nouvel humanisme.

De quelle manière connectez-vous la cause animale avec, de façon plus générale, la pensée écologiste ?

Pour la plupart des écologistes, les animaux

méritent d'être protégés parce qu'ils font partie d'une biodiversité en danger. Mais penser les animaux comme une masse anonyme, et non comme des individus indépendants, moi ça me dérange beaucoup. Bien sûr, quand vous êtes végane, vous êtes écologiste malgré vous, vu que votre alimentation produit moins de CO₂ et contribue moins à la déforestation. Mais je trouve surréaliste que le mouvement écologiste se désintéresse autant de l'antispécisme. La plupart des écologistes ne comprennent pas que les animaux ne sont pas juste des éléments naturels qui gravitent autour de nous. Ce sont des êtres qui ont une conscience, qui appartiennent au monde pleinement.

La présence d'une frange d'extrême droite dans le mouvement animaliste vous gêne-t-elle ?

C'est un énorme problème. Ceux qui pensent qu'on peut très bien adhérer au Front national (4) et militer pour les animaux n'ont rien compris. L'antispécisme étant une lutte politique anti-oppression, il ne peut pas cautionner des partis

(4) Parti politique français d'extrême droite.

politiques qui, eux, pratiquent la discrimination et l'oppression sur des semblables. Il faut absolument nettoyer le milieu de la protection animale de cette tache-là. Au moment de l'Aïd (5), certains nous sortent des campagnes sur les pauvres moutons égorgés, mais oublient que tous les autres jours de l'année, dans les abattoirs bien français, on égorge les animaux de la même manière. Je pense que des personnes comme Brigitte Bardot font beaucoup de tort à la cause animale. Elles la font passer pour une préoccupation de vieille dame qui meuble ses week-ends en se souciant des chats et des chiens. Cela dépolitise complètement le combat.

Interview de Tiphaine LAGARDE, « L'antispécisme est un nouvel humanisme », in Imagine demain le monde, n°125, janvier/février 2018, p. 28-29.

(5) L'Aïd al-Adha (« fête des sacrifices »), également appelée Aïd el-Kebir (« grande fête »), est une fête religieuse importante du monde musulman.

LUC FERRY : « LES ANIMAUX NE SONT NI DES CHOSES NI DES HUMAINS »

Luc Ferry est un écrivain et philosophe [français]. Il a été ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France. Il est chroniqueur au Figaro.

Le philosophe réagit à la proposition de loi de Frédéric Lefebvre pour la protection des animaux (6). Il plaide pour un renforcement de la loi et une évolution des mentalités.

INTERVIEW DE LUC FERRY

Frédéric Lefebvre propose aujourd'hui une loi pour renforcer la protection des animaux. Vous êtes un des spécialistes du sujet. Pourquoi faut-il, selon vous, faire évoluer la loi ?

D'abord, je salue l'initiative de Frédéric Lefebvre

(6) Frédéric Lefebvre a proposé en novembre 2013 d'accorder le statut d'êtres sensibles aux animaux de compagnie dans le Code civil français. La loi a été adoptée en avril 2014.

parce que, en effet, il faut faire évoluer la loi. Pourquoi ? Parce que, comme l'avaient déjà remarqué plusieurs parlementaires depuis des années, elle pose encore trois problèmes, malgré des évolutions très significatives depuis les années 1970. D'abord, il y a une espèce de contradiction entre le droit civil et le droit pénal (7). Le premier définit l'animal comme un meuble et le second comme un être sensible – ce qui semble tout de même assez peu cohérent. Ensuite, les animaux sauvages ne bénéficient toujours d'aucune protection d'aucune sorte, ce qui fait que le même animal, selon qu'il est mis en captivité ou laissé dans la nature, n'a pas le même statut juridique, ce qui, là aussi n'a guère de sens. Enfin, malgré les évolutions que je signalais et qui sont allées dans le bon sens, la vérité, c'est que, dans la pratique, vous pouvez faire subir à peu près n'importe quelles tortures à un animal de laboratoire ou d'élevage sans risquer quoi que ce soit. Il faut donc aussi renforcer la loi pour faire évoluer les esprits, parce que la loi a une fonction symbolique cruciale : elle montre que la collectivité se soucie d'une question.

(7) Le droit civil règle des litiges entre des personnes ; le droit pénal punit des infractions.

N'est-ce pas un luxe de société prospère quand les êtres humains sont menacés à travers la planète ?

L'argument revient sans arrêt et il est franchement stupide : je ne vois pas en quoi le fait de maltraiter un lapin, un rat, un chien ou une grenouille améliore le sort des gens en Centrafrique ou en Syrie. Prétendre qu'en s'occupant du bien-être des animaux, en les protégeant contre des tortures inutiles et malsaines, on laisse de côté les humains est juste absurde. Qui nous empêche de nous occuper des deux ? Franchement, cet argument n'a aucun sens, il sert seulement à se débarrasser du problème...

Dans les traditions philosophiques, quel est le rang de l'animal entre l'être et la chose ?

C'est toute la question, et elle est cruciale, d'une profondeur philosophique abyssale. Les animaux ne sont ni des choses, comme le prétendait Descartes (8) de façon aberrante, ni non plus des humains, quoi qu'en disent les militants fondamentalistes qui discréditent leur propre

(8) Philosophe et mathématicien français du XVII^e siècle, à l'origine du cartésianisme.

cause par leurs délires « zoophiles ». La preuve ? Les animaux n'ont pas de morale, d'éthique et ils n'enterrent pas non plus leurs morts, ce qui dénote aussi une absence d'interrogation métaphysique. On a déjà vu des humains dépenser des trésors d'énergie pour sauver une baleine, on n'a jamais vu, sauf dans les contes de fées, une baleine en faire autant pour eux. Ce sont en revanche, comme nous, des êtres sensibles, susceptibles d'éprouver du plaisir et de la peine et même, pour les mammifères supérieurs, de développer une intelligence et une affectivité considérables. C'est cela qu'il faut prendre en compte et respecter, sans pour autant les « humaniser ». Le problème, c'est que le cartésianisme a marqué profondément la tradition française avec sa fameuse théorie des « animaux machines ». Descartes pensait sérieusement que les animaux n'étaient que des automates, des machines ultrasophistiquées, sans doute, mais quand même des machines sans affect. Par exemple, il déclare tranquillement que les hurlements que pousse un animal pendant une vivisection n'ont pas plus de signification que le « timbre d'une pendule ». C'est évidemment

absurde, et aucun scientifique aujourd'hui ne défend plus cette thèse. Déjà Maupertuis (9) objectait à Descartes que si les animaux étaient vraiment des automates, personne ne s'amuserait à être sadique avec eux. On n'a jamais vu personne, disait-il, torturer une horloge alors qu'on a souvent vu des enfants ou même des adultes prendre plaisir à torturer une bête...

La protection des animaux ne mène-t-elle pas à l'anthropomorphisme ?

C'est précisément un écueil à éviter et, malheureusement, les militants de la cause animale tombent souvent dans le piège. L'animal est un intermédiaire entre la chose et l'homme, il n'est ni l'un ni l'autre, et qui confond les deux tombe dans un véritable délire qui nuit de toute façon à la cause animale. J'aime bien la formule de Michelet (10), comme j'aime le poème d'Hugo sur le crapaud : tous deux parlaient joliment de nos « frères inférieurs » ou de nos « frères d'en bas ». Je trouve que c'est bien vu et que cela suffit à tout faire pour éviter les souffrances inutiles aux animaux.

(9) Philosophe français du XVIII^e siècle.

(10) Historien français du XIX^e siècle.

Au-delà des animaux domestiques, quid des animaux d'élevage, de leur alimentation et des conditions d'abattage (gavage d'oie, abattage rituel, élevage en batterie...) ?


Qu'on le veuille ou non, le problème ne cessera de monter en puissance, car, pour des raisons de fond que je ne peux pas développer ici, la sensibilité à la souffrance animale ne cessera de s'accroître dans les pays démocratiques. J'ai eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises avec Xavier Beulin, le patron de la FNSEA (11), un homme que j'estime et respecte et qui comprend très bien les choses. Si vous comparez la France à des pays comme la Chine, le traitement des animaux d'élevage en France est remarquablement humain. Allez sur les sites Internet et vous verrez comment on y écorche vifs chiens et chats par millions sans le moindre scrupule. Il y a sur le Net des vidéos qui tournent sur ces sujets et qui soulèvent le cœur : on y voit des chats qu'on ébouillante pour mieux arracher leur peau vivants, des chiens qu'on écorche vifs et qui continuent à vivre et à saigner pendant des heures. Donc, notre agriculture a bien des arguments à faire valoir par rapport à d'autres

(11) Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

traditions. Reste que son intérêt est de se saisir elle-même du problème pour faire des progrès, car faute d'en faire, je le dis avec la certitude de ne pas me tromper, elle sera rattrapée un jour ou l'autre par des mouvements hostiles de l'opinion publique. Du reste, un paysan qui respecte ses bêtes et qui se respecte lui-même ne s'amuse pas à les faire souffrir.

« Les animaux ne sont ni des choses ni des humains », interview de Luc Ferry par Vincent Tremolet de Villers, in Le Figaro, 15 avril 2014.

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs.



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Impression : SNEL GRAFICS - info@snel.be
Graphisme : Sophie JEDDI - sophie.jeddi@cfwb.be
Juin 2019

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@le-mediateur.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution